

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 5 — No 1 Juin 1982

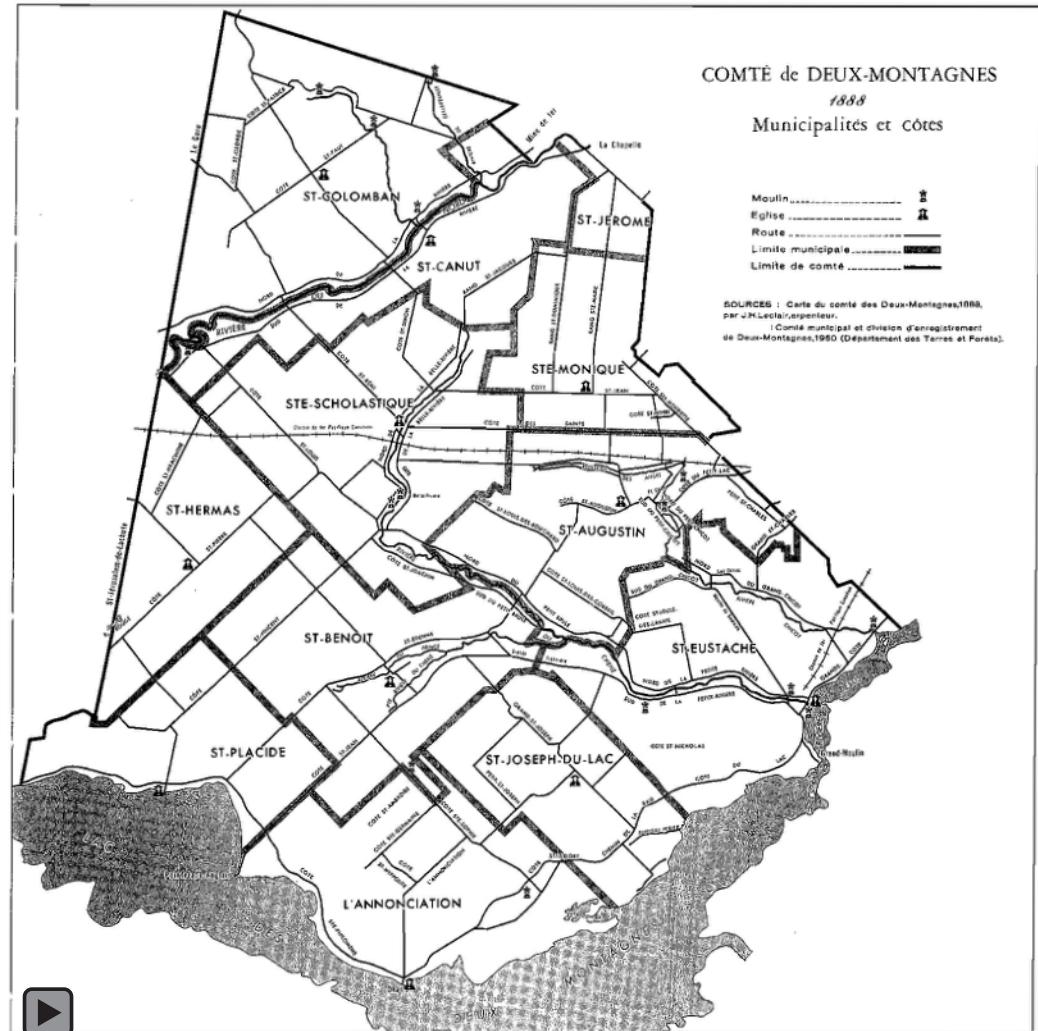
COMTÉ de DEUX-MONTAGNES

1888

Municipalités et côtes

Moulin	—
Église	■
Route	—
Limite municipale	—■—
Limite de comté	—■■■■—

SOURCES : Carte du comté des Deux-Montagnes, 1888,
par H. Leclerc (en vente).
(Comité municipal et division d'enregistrement
de Deux-Montagnes, 1980 (Département des Terres et Forêts).



AVANT-PROPOS

Ce premier cahier de l'année 1982 arrive un peu sur le tard et nous nous en excusons, mais des circonstances défavorables nous ont empêché de procéder aussi rapidement qu'à l'accoutumé. Nous vous demandons donc, cher lecteur, de prendre patience, car au moins deux autres numéros sont prévus d'ici la fin du mois de décembre.

Dans ce numéro, nous vous présentons les travaux de nos gagnants du concours d'histoire de la Société pour les années 1981 et 1982. En 1981, le sujet était unique et imposé par le Comité du concours. Il s'agissait de présenter une synthèse des événements arrivés à Saint-Eustache le 14 décembre 1837 avec mention des causes. En 1982, aucun sujet n'a été imposé mais les travaux devaient porter sur la tradition orale, le folklore de la région ou bien encore sur la généalogie d'une famille.

Nous espérons que vous appréciez autant que nous ces résultats des recherches en histoire de nos jeunes du secondaire.

Jean-Paul Ladouceur
Société d'histoire de Deux-Montagnes

SOMMAIRE

	Page
Les combats de 1837 Stéphane Croteau	1
Le vendeur de glace France Poudrier	11
La bataille de 1837 Michel Allard	18
Le cultivateur Lyne Villeneuve	28
La bataille de 1837 Chantal Lévesque	37
Le rôle du médecin de village des années 40: le docteur Corriveau Manon Pesant	50

LES COMBATS DE 1837

STÉPHANE CROTEAU

(Gagnant du premier prix du concours de 1981)

Une révolution, pourquoi?

Avant-propos

Voici un bref résumé des combats qui nous intéressent, le tout débutant le 23 novembre de l'an de grâce 1837 quand le colonel Gore, à la tête de six compagnies d'infanterie, soit plus de 500 soldats, attaque les Patriotes à Saint-Denis. Les Patriotes sont victorieux, ils comptent 17 morts et 8 blessés. En effet, les Anglais se retirent après sept heures de combat. Ils déplorent six morts et onze blessés. Cette première victoire devait être la dernière des Patriotes puisque le 25 du même mois, à Saint-Charles, ils capitulent après sept heures de combat. Trente d'entre eux seront faits prisonniers, trente furent blessés et vingt-huit sont morts. Wetherall perd sept hommes et compte treize blessés. Cette première défaite fut le début d'une série qui laisse présager la défaite finale des Patriotes.

Le 14 décembre à midi, débutait à Saint-Eustache un combat inégal qui a duré cinq heures. Environ deux mille soldats anglais, commandés par le général Colborne, surnommé le Vieux Brûlot, contre deux cents Français, dont environ soixante-dix furent tués, parmi lesquels se trouvait leur chef, le Dr Jean-Olivier Chénier. Le village fut incendié. Colborne se rend ensuite à Saint-Benoit, dès le lendemain. Les patriotes tendent le drapeau blanc, ce qui n'empêche pas la destruction complète du village.

Le 16 décembre, le colonel Maitland se rend à Sainte-Scholastique et à Sainte-Thérèse et le 19 décembre, soixante-quatre des cent vingts prisonniers de Saint-Eustache sont remis en liberté.



Pourquoi Chénier et ses compagnons sont-ils morts? Pourquoi tous ces combats? C'est ce que nous allons voir dans les pages qui vont suivre.

Les causes démographiques

A cette époque, les familles sont nombreuses et les seigneuries seront bientôt surpeuplées. Il n'y a plus de terre pour les enfants, ils se voient obligés d'émigrer. Certains iront aux Etats-Unis, d'autres simplement dans d'autres paroisses sauf dans les cantons que les Anglais ont obtenus par spéculation. Pour la plupart, ce sont des Loyalistes américains qui ne voulurent pas d'une république et qui préférèrent rester fidèles à la mère-patrie.

On ne trouva comme solution de rechange au travail de la terre que les professions libérales. On a créé plusieurs nouveaux collèges classiques. Bientôt les professionnels deviennent trop nombreux. En plus, au Bas-Canada, les Anglais ne tiennent pas à voir trop de francophones monter dans l'échelle sociale, car le plus souvent, le découpage social a tendance à coïncider avec le découpage linguistique et culturel. Les Anglais demeurent dans les hautes couches de la société, tandis que les Français, malgré leur volonté de monter, restent dans les basses couches de cette même société.

L'immigration anglaise débarquant à Québec avait de quoi inquiéter les Canadiens-français. En effet, en 1830, plus de 30,000 débarquent, 50,000 en 1831 et 66,000 en 1832, soit un peu moins de 150,000 immigrés. Plusieurs s'en furent aux Etats-Unis, dans le Haut-Canada, soit l'Ontario actuel, ou dans les Eastern Townships, soit les Cantons de l'Est. L'arrivée de tant d'immigrants fut interprétée comme une raréfaction des emplois. Ces immigrants prenaient la terre ce qui, pour un peuple cultivateur, était une attaque à leur vie même et pouvait finir par les mettre en minorité.



De plus, ces immigrants apporteront le choléra. On dénombre cinq cas le 11 juin 1832 dans la ville de Québec et ses alentours. Plus de 10,000 morts allaient être dénombrés comme victimes de cette terrible maladie qu'est le choléra morbus en cette même année.

En février, un bureau de santé avait été établi à Québec et une station de quarantaine fut aménagée à la Grosse-Ile, devant Montmagny. On peut lire dans la Gazette du 10 mai 1832, que le parlement vote une somme de 10,000 livres pour la lutte contre la terrible maladie. L'évêque de Québec clamé la vengeance divine d'un Dieu méprisé et ordonne plusieurs jours de prières et des offices religieux.

D'autre part, on ne tarde pas à critiquer le gouvernement anglais qui n'est pas aimé du peuple français. le 21 mai, en pleine période électorale, quatre magistrats avaient ordonné d'ouvrir le feu sur les Canadiens-français; trois furent tués, François Languedoc, Pierre Billette et Casimir Chauvin, deux autres seront gravement blessés et une douzaine d'autres encore seront touchés légèrement. Les soldats anglais furent tristes, dit-on, de ne pas avoir tout décimé le peuple français, mais on les vit se féliciter du fait. Voilà qu'il y avait de quoi choquer. Papineau suivit l'enquête du coroner ainsi que Sabrevois, de Bleury, Lafontaine et plus d'une trentaine d'autres. Bleury demanda à l'officier en charge, un nommé Mackintosh, qui avait donné l'ordre de tirer? Il répondit: "Gentleman, I will not answer but to the superior military authority".

Voilà pourquoi, très rapidement, toute la politique ANGLAISE d'immigration allait être remise en question. On parla bientôt de l'inconscience et du machiavélisme anglais. Les pauvres immigrants n'avaient pas souvent le strict nécessaire. C'était de nature à soulever l'indignation des Canadiens.

Le peuple, oui!

Mais que veut-il, le peuple?

Ce que le peuple canadien veut, c'est assez simple. Ca se résume en deux expressions. Ils veulent, tenez-vous bien, la responsabilité ministérielle ou, si vous préférez, un gouvernement responsable, et voilà ce n'est pas plus compliqué que ça! Mais les Anglais, appelés "square head" même à l'époque, trouvaient que ce peuple à assimiler n'était pas prêt pour cela. Peut-être un jour lointain où il chantera comme tout bon anglais le God save the queen, y pensera-t-on?

Cela veut dire...

Avant tout, voyons ce que c'est que ces deux grandes expressions qui désignent ce que veut ce peuple parlant, chose facheuse, le français. Le problème c'est que le Haut-Canada aussi voulait la même chose que ce peuple parlant une langue périmée et pratiquant le catholicisme. Mais réservés, en bons Anglais, leurs troubles n'allaiient survenir qu'en 1838 là-bas.

Pour en revenir à ces deux expressions: responsabilité ministérielle et gouvernement responsable, les faits étaient alors que le peuple élisait ses députés, mais le gouverneur faisait ce qu'il voulait, tout comme le conseil exécutif à majorité anglophone. Les députés n'étaient donc là que par parure, sans fonctions réelles. Leur responsabilité n'existaient pas! Le gouverneur gouvernait et on marchait comme il voulait, pas de récidive contre lui ou retourne en Angleterre pleurer au ministre des Colonies que l'on devait assimiler ces récalcitrants fermiers qui parlaient la langue de Molière. Pour le reste, il s'emplisait les poches pendant son passage dans notre pays neuf.

Donc, la responsabilité ne devait pas être notre puisqu'un peuple à assimiler, au risque de me répéter, ne peut pas être responsable. On nous dit que le pays est trop jeune, donc il ne peut gérer à sa façon avec des personnes élues par le peuple. Une vraie démocratie ne semblait pas

vouloir devenir notre lot, bien que c'est cela que le peuple demandait, élire son gouvernement responsable, avoir un oeil sur qui serait ministre. On prit divers moyens de pression pour obtenir un gouvernement responsable devant le peuple, donc pour élire ceux qui gouverneraient.

Et il prend les moyens, le peuple...

Depuis 1807, une question opposait les gouvernements assimilateurs et l'Assemblée législative à assimiler. La question était: que faire avec l'argent provenant des revenus de l'Assemblée, que la population fournissait avec plus ou moins de joie en payant leurs impôts? Les grands historiens, comme les plus petits aussi, emploient ce terme: les subsides.

Pour résumer la situation, les deux antagonistes voulaient un blanc-seing annuel, soit une signature sur un papier où il n'y a rien d'écrit. Cela présente quelques similitudes avec un "chèque en blanc" d'aujourd'hui 1982.

Ces députés canadiens-français devenaient "achalants" depuis qu'on avait aboli le serment du test pour que le Français aide la mère-patrie contre les traitres américains. Pourquoi avoir arrêté de leur faire renier leur foi et leur langue? Personne de ces "French" ne le faisait et on avait la paix! Mentalité d'époque!

Les Canadiens tapaient tellement sur les nerfs que vers 1820 le Bas-Canada fut divisé en deux d'une manière psychologique. Plus que jamais les "french pea soup" et les "square head" fusaient et bien d'autres jurons qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous, heureusement pour les chastes oreilles!

Le conseil exécutif prenait, chose illégale, les sommes nécessaires avec ou sans l'accord de l'assemblée législative et le gouverneur approuvait. Pour appuyer, on peut citer le fameux péculat de Caldwell. Un péculat étant le vol de fonds publics appelés en ce temps-là deniers publics, par celui qui devait les gérer avec une honnêteté sans faille. On accusa donc le

procureur général, sorte de ministre de la justice, un nommé Caldwell, de voler les fonds publics, oui, l'argent des caisses de la province. Quelle époque!

L'Union, vous y croyez?

Entre temps, vers 1822, était survenu un second projet d'Union, le premier projet du genre datant de 1810. Celui qui nous intéresse, le second était une idée des "Montrealers", marchands anglais de Montréal et des Loyalistes dont on a déjà parlé. Louis-Joseph Papineau et Nelson, un Irlandais catholique, allèrent à Londres pour protester contre ce projet qui eut mis les Canadiens-français en minorité ou tout au moins aurait réduit leur majorité tout en ne leur donnant pas la responsabilité ministérielle. Londres refusa.

Environ à la même époque, les députés canadiens-français décident de se présenter à la Chambre vêtus d'étoffe du pays. Voilà une façon originale de lutter contre l'inflation tout en donnant l'exemple. Les "Montrealers" et plusieurs autres notables anglophones n'apprécièrent aucunement cette manifestation. Elle était aussi en rapport avec les subsides, déjà mentionnés.

On cherchait à s'affirmer en tant que peuple et on voulait toujours s'administrer. L'affaire Caldwell était une preuve que nous, Canadiens-français, pouvions aussi le faire, après tout quoi de plus important que notre bas de laine? Nous n'avions pas une réputation de voleur, comme certains...

Ce même projet d'Union entraînera la première réunion de protestation d'envergure. Elle se tiendra au Champ-de-Mars, à Montréal, à midi le lundi 7 octobre 1822. Un journaliste du Spectateur canadien, rapportera en parlant de cette réunion du 7 octobre, dans son édition du 12 courant: "Jamais une assemblée plus nombreuse de citoyens et des plus respectables par leur rang, leurs lumières et leur fortune ne s'était encore trouvée

réunie en cette ville à notre connaissance".

Voilà dire que pour avoir ce qu'ils voulaient, les Canadiens-français n'étaient pas à court de moyens!

En résumé:

Nous sommes devant une fausse démocratie, on veut un gouvernement responsable devant le peuple. On prend donc les moyens. On tente d'empêcher le gouverneur et le conseil exécutif de tout prendre ce qu'ils veulent sans en répondre devant la Chambre d'assemblée. C'est toute la question des subsides, ensuite on lutte contre le projet d'Union qui, inévitablement aurait désavantage les francophones.

Ces députés font la grève parlementaire. On boycotte les produits d'Angleterre, on organise même des assemblées populaires et en même temps, on souffre des épidémies de choléra en 1832 et encore en 1834. La dernière chose à faire d'une façon pacifique consistait à faire signer une pétition et de l'envoyer à qui de droit.

Les 92 résolutions

Le député Elzéar Bédard présente ce qui allait devenir les 92 résolutions et du 7 janvier au 17 février, le contenu de chacune des résolutions est étudié et révisé. On se préoccupe surtout de rendre le conseil législatif électif et que le conseil exécutif soit responsable devant la Chambre d'Assemblée. On dénonce la distribution frauduleuse des terres au profit des Anglais et divers autres abus commis. Le peuple apprécie les 92 résolutions et réélit les députés patriotes. L'attitude du gouverneur de l'époque est celle de tout bon anglais. Gosford tente de régler à l'amiable, dans les coulisses, écartant toutes les choses importantes et faisant quelques nominations francophones dans les conseils. Cela allait diviser les députés canadiens en deux factions. Les fervents du bas de laine acceptant le peu que Gosford leur

propose, les modérés, comprenant le très cher Bédard. Les autres, les têtes de mules, si l'on peut s'exprimer ainsi, les fameux Patriotes, des durs qui comprenaient Papineau et plusieurs autres. Fait à noter: Papineau ne voulait pas et n'a jamais voulu de combat armé.

On envoya la pétition revue et corrigée à Londres. Les premières résolutions formulaient des professions de foi envers l'Angleterre. La 6e rappelle une autre pétition, celle de 1827, et souligne le manque de changement survenu par la suite. On demande un conseil législatif électif, de la 9e à la 40e et de la 40e à la 47e, on préconise une constitution plus proche de nos aspirations.

En plus de la reconnaissance non équivoque du fait français au Bas-Canada, sans oublier les terres, les finances, bien d'autres points sont soulevés dans les 92 résolutions. Le ministre des Colonies ayant pris connaissance de ces faits, allait bien rire de ces gens qui signent avec des croix. Malgré le ridicule de la situation, Russell, alors ministre des Colonies, allait répondre avec la rapidité de nos fonctionnaires actuels!

Les 10 résolutions de Russell

En effet, trois ans plus tard, en mars 1837, Londres répond enfin par les 10 résolutions du ministre des Colonies pour nous annoncer qu'il refusait la majorité des résolutions. Et en plus, dans sa 8e résolution, il dit au gouverneur Gosford de puiser dans le trésor, avec ou sans l'accord de la Chambre d'assemblée, même si elle faisait la grève, ce qui surprit beaucoup cette dernière, habituée à ce moyen de pression!

Face aux dix résolutions...

Le peuple manifeste!

Plusieurs assemblées populaires sont organisées ainsi que de vastes mouvements de protestations dénonçant le gouvernement. On préconise le boycottage économique.

A l'Assemblée des Six-Comtés, à Saint-Charles sur le Richelieu, plus de 5,000 personnes participent. C'est la plus grosse assemblée jamais vue.

Pour donner l'exemple d'une façon de combattre les résolutions Russell, les députés se présentent à la session d'août 1837, "vêtu d'habits d'étoffe du pays, des chaussons tricotés à la main, des souliers de cuir faits à la main".

Papineau a tout fait pour ne pas en arriver là, mais que faire d'autre que de combattre? On ne nous écoute pas. Que faire? Tous les moyens pacifiques ont été utilisés. Que faire? Un mandat d'arrêt est lancé contre Louis-Joseph Papineau et vingt-six (26) autres Patriotes. Papineau s'enfuira aux Etats-Unis. Se battre? Mais on n'est pas encore provoqué...

Le coup final

La goutte d'eau qui fit déborder le vase fut l'affrontement entre les Fils de la Liberté et des membres du Doric Club à Montréal. Les Fils de la Liberté furent attaqués par certains membres du Doric Club à la sortie de leur réunion du 16 novembre 1837. C'était un prélude des combats qui débuteront le 23 novembre et se termineront par la défaite des Patriotes quelques semaines plus tard.

Conclusion

Pourquoi se sont-ils battus? C'était autant le fait qu'ils voulaient s'administrer, que deux crises de choléra avaient eu lieu à cause de la négligence des dirigeants anglais et surtout que le peuple élisait ses députés qui eux n'avaient aucun pouvoir réel.

Les moyens de pression utilisés ont été: le blocage des subsides, le boycottage des produits manufacturés. Mais rien n'y fit. La seule réponse reçue, les dix (10) résolutions Russell, soit un NON monumental, décide les Patriotes à prendre les armes.

Et ce furent les Combats de 1837, passés à l'Histoire!



Bibliographie

1. Fiche d'histoire 412, Fiche 4, révisée, 1977
2. Canada-Québec, par J. Lacoursière et J. Provencher
3. Nos Racines, nos 56, 61 et 62
4. Histoire du monde, no 16, par H. Aquin, pages 1472 à 1474
5. Cahiers de l'Institut d'histoire, Université Laval, no 1, Papineau, Textes choisis
6. Les Patriotes de 1837-1838, par L.-O. David
7. Papineau et son temps, Robert Rumilly
8. Mason Wade, Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Tome 1

LE VENDEUR DE GLACE

FRANCE POUDRIER

(Gagnant du premier prix du concours de 1982)

Jadis, avant que le modernisme du 20e siècle ne mette au monde notre indispensable réfrigérateur, un métier important, tant au point de vue domestique qu'au point de vue commercial ou industriel, naquit: celui de vendeur de glace.

Le vendeur de glace, aux yeux des citadins, ressemblait fort aux vendeurs de pain, de lait, ou autres commerçants de ce genre. On ne semblait pas réaliser quels efforts il fournissait, ni par quels risques il devait passer pour exercer son métier.

Tout d'abord, la saison de vente ne s'étalait que sur quelques mois de l'année, soit de la mi-avril à la mi-novembre, c'est-à-dire à peine plus que la moitié d'un an. Les cinq autres mois étaient uniquement consacrés à la préparation de son année de vente. C'est donc là, durant ces cinq mois, le côté inconnu du métier, du moins, pour la majeure partie de la population. Côté vers lequel nous allons nous tourner.

Les clients commerciaux et industriels connaissaient, bien sûr, le procédé de fabrication de la glace, mais préféraient de beaucoup l'acheter directement du vendeur. Ils considéraient en effet celui-ci comme un expert en la matière, tant pour la livraison assurée que pour la qualité de sa glace "dure".

Mais revenons au jadis du début.

Lorsqu'un homme prenait la décision de s'installer dans le commerce de la glace, il se devait d'abandonner son emploi, s'il en avait un, au mois de novembre, histoire de préparer son équipement avant le début de la saison de la coupe. Il se choisissait alors un emplacement sur la rivière ou le lac situé le plus près possible de chez lui. Il allait de préférence là où l'eau n'était que légèrement profonde, environ huit pieds, pour être sûr d'obtenir une glace claire, sans pour autant aller trop loin au large. Si notre monsieur s'installait sur une rivière, les endroits calmes gagnaient sa préférence, car là où le courant est faible, la glace est plus épaisse.

L'endroit idéal choisi, le vendeur peut donc entreprendre le long processus de la préparation de la glace. Pour ce faire, il se munissait évidemment des outils nécessaires:

1- un grattoir à neige, composé d'une planchette de bois de 48 pouces de longueur par 6 pouces de hauteur, ainsi qu'un manche de 36 pouces de longueur par 4 pouces de largeur.

2- une hache ordinaire, bien aiguisée.

3- un godendant, scie à dents longues et distancées, que l'on appelait souvent ainsi ou scie à glace, sans connaître le nom exact.

4- une pince à glace, faite de deux pièces d'acier trempé en forme d'esses doubles, unies au centre par une sorte d'essieu, finies au haut par des poignées et au bas par des pointes recourbées se rejoignant à l'horizontal. Cette pince possède un avantage particulier, en ce sens qu'une fois piquée dans la glace, même si l'on ne soulève qu'une seule poignée, les deux pointes tentent à s'enfoncer plus profondément.

5- une scie à araser, beaucoup plus courte et plus petite que l'autre, qui possède deux manches.



6- et enfin, un pic à glace; tige d'acier de la longueur d'un crayon, très pointue à un bout, l'autre étant inséré solidement dans un manche de bois, ce qui lui donnait un peu l'air d'un champignon.

Notre futur homme d'affaires étant maintenant adéquatement outillé, le temps était venu pour lui de penser au transport de son produit. En premier lieu, il devait s'acheter un cheval. Ensuite, un traîneau bas, puis une voiture d'hiver fermée, ainsi qu'une voiture d'été, fermée également. Car on s'imagine drôlement les effets des rayons de soleil de juillet sur des blocs de glace! Pour couronner tout cet équipement, la seule chose qui manquait à notre homme était ... une cloche. Et voilà! Ca frôlait la perfection. Le coût total de tout cela montait à \$489.00. Quand on pense qu'aujourd'hui, le camion seulement coûterait environ 15,000\$, c'est glaçant!

Fort de ses acquisitions, notre nouvel homme d'affaires attendait anxieusement que les eaux du lac ou de la rivière se changent en glace. Lorsque décembre se montrait le bout du nez, il allait, jour après jour, vérifier si la mince couche épaisseissait assez pour qu'il puisse s'y aventurer sans nul danger. Le temps devait lui paraître bien long. En fait, il paraissait long à tout le monde: les enfants ne pouvaient pas glisser à cause de la rareté de la neige, la couche de glace sur la rivière était beaucoup trop mince pour pouvoir y patiner, les bûcherons avaient chaud à travailler dans la forêt sans vent, le marchand général se plaignait que ses pelles à neige ne se vendaient pas assez vite, le vendeur de charbon trouvait les affaires lentes, etc... etc...

Notre futur "homme en vue dans la place" décida donc de se calmer les nerfs en construisant sa glacière avec comme seul aide... lui-même; il allait se débrouiller avec ses propres affaires au lieu de demander l'aide de quelques amis durant le temps des fêtes. Il allait donc acheter ses poutres et ses madriers au moulin à scie le plus près, où l'on se faisait un plaisir de lui donner également du bran de scie. Le bran de scie lui servait énormément, puisqu'il l'utilisait pour isoler les murs de sa glacière

et pour garder bien au froid les blocs de glace qu'il aurait à y entasser plus tard. Ayant sagement décidé que son premier entrepôt à glace serait construit tout près et du côté nord de son garage pour éviter les chauds rayons du soleil, il se mit donc à l'ouvrage. Cette nouvelle bâtisse, plutôt modeste, prenait la forme d'un carré à trois dimensions avec ses 30 pieds de profondeur et ses 12 pieds de hauteur. Son toit offrait un aspect assez cocasse, puisqu'il était construit en pignon mais à un angle tellement faible, qu'il semblait tout aplati. Le vendeur construisait ses murs doubles, ceci permettant à la sciure de bois de se poser parfaitement, sans foulir. En général, l'espace entre les deux murs se mesurait à 8 pouces, mais cela pouvait varier quelque peu, selon le goût de chacun. Pour le vendeur, le bran de scie offrait un isolant idéal car il gardait la paroi inférieure fraîche à point. L'intérieur de la glacière possédant 10 800 pieds cubes, notre chef d'entreprise, volontiers charpentier à ses heures, pouvait savoir à ce moment-là qu'il débuterait sa première année de vente avec 10 000 pieds cubes de glace en blocs.

A peine la construction de la partie grossière de ses murs et de son toit était-elle terminée, qu'un froid sec, poussé par un vent du nord glacial et impitoyable, pouvait fort bien faire épaisser considérablement la couche de glace et ceci durant quatre jours et quatre nuits. Comme Noël approchait à grands pas, on savait alors que l'hiver avait fait, et cela pour de bon, son entrée dans le calendrier: du temps doux parfois, de la neige de temps à autre, du temps froid très souvent, tout cela se succédait à un rythme plus ou moins régulier.

Notre homme continuait toujours l'érection de sa glacière, mais les heures passées à son chantier devenaient irrégulières et à ceci, une bonne raison faisait foi: aussitôt que la neige devenait assez dense pour cacher la glace, il devait se rendre au lac et gratter l'espace qu'il s'était tracé auparavant, soit 150 pieds de longueur par 50 pieds de largeur. Cela lui donnerait encore près de 10.000 pieds cubes de glace s'il allait la tailler lorsqu'elle aurait à peu près de 16 à 18 pouces d'épaisseur.

Vous trouverez peut-être étrange qu'un débutant dans le monde des affaires en vienne à planifier ses opérations futures avec tant de précision. La raison est simple, mais rassurante: si le vendeur de glace n'était pas expérimenté, il était rusé et astucieux puisqu'il avait obtenu tous ces calculs au collège des Ecoles Chrétiennes, son Alma Mater!

Après le temps des fêtes, notre fin renard avait acheté sa glacière et y avait même posé du bardage de cèdre à la grandeur du mur extérieur pour empêcher les rayons du soleil de s'infiltre entre les mardriers et le vent chaud du sud de porter atteinte à ce même mur. Tout était maintenant prêt, il ne restait qu'à attendre que la glace atteigne l'épaisseur désirée en la maintenant constamment très lisse de façon à empêcher que la neige ne l'isole du froid. Tous les deux jours, le vendeur creusait un trou de vérification dans la glace. Il la recouvrait ensuite de paille et de neige, ce qui, justement, l'isole du froid et l'empêche de geler, du moins, en profondeur.

Le dernier lundi de janvier, notre commerçant entre dans la cuisine en criant de joie: "Ca y est! 16 pouces! On est prêts!" Notre entrepreneur fit deux appels téléphoniques de courte durée et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, il se trouvait sur le lac accompagné de son cheval, son traîneau, sa collection d'outils, ainsi que ses deux engagés, comme on les appelait dans le temps.

Et c'est ici que débute la coupe de la glace. On traçait d'abord des lignes bien droites pour couper des blocs de 15 pouces par 36 pouces en partant du trou déjà creusé. C'est également dans ce même trou qu'on insérait le godendard pour partir la coupe. Tandis que deux hommes s'affairaient à tracer les lignes, le troisième s'occupait de la scie. On se relayait souvent ainsi, afin d'éviter une fatigue précoce. Aussitôt que deux entailles atteignaient 36 pouces, on donnait quelques petits coups de hache sur la marque et un vrai bon coup au centre. Voilà le premier bloc qui bougeait, faisant monter de l'eau à la surface du lac, ce qui rendait la glace extrêmement glissante et, par le fait même, très dangereuse pour ceux qui y circulaient.





















































































